

SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement depuis le 28 février 1978

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO)

Date : 7 octobre 2022

Créneau horaire : de 17h à 19h

Lieu : Théâtre de la Grenette, 2 Place de l'église 69220 Belleville-en-Beaujolais

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'AGO par le Président et adoption de l'ordre du jour

Le Président ouvre l'AGO et présente l'ordre du jour. Le bilan annuel 2021 (annexe 1) a été adressé à l'ensemble des membres en amont de l'AGO. Ce bilan très complet fait état des différents rapports présentés aujourd'hui : rapport moral, rapport d'activités (intégrant les projets et les bilans des commissions) et rapport financier.

> **Vote à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Le Président mentionne la présence de M. Jérôme Dauris, commissaire aux comptes (cabinet Alba Audit, groupe Athos Conseil – 70 boulevard du Danemark – 82 000 Montauban) et Mme Michelle Tronel, sa collaboratrice.

2. Annonce des deux scrutateurs désignés

Les deux scrutateurs désignés sont Ludivine Quay, actuelle 1^{ère} vice-présidente, et Alexandre Roux, actuel secrétaire adjoint.

Pour rappel, les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire ne peuvent être valablement prises que si sont présents ou représentés au moins 15 % des adhérents à jour de leur cotisation à la date de la convocation, soit 36. Ludivine Quay annonce ensuite les informations liées au quorum : 63 membres présents et 22 pouvoirs, soit 85 membres présents ou représentés.

> **Le quorum est atteint.**

Détail des pouvoirs donnés :

- Claudine Delmas (1 voix) et Symbiose Environnement (1 voix), pouvoirs à Jean-Marie Ballouard,
- Pierre Grisvard (1 voix), pouvoir à Frédéric Beau,
- Guy Oliver et son épouse (2 voix), pouvoirs à Stéphane Bellenoue,
- Clément Kirchhoff (1 voix) et Gaëtan Rey (1 voix), pouvoirs à Jean Cassaigne,
- Jacques et Brigitte Mairand (2 voix), pouvoirs à Jean-Christophe De Massary,
- Gilles Hertaux (1 voix) et Stéphane Lucas (1 voix), pouvoirs à Olivier Marquis,
- Aaron Bauer (1 voix) et Olivier Lorvelec (1 voix), pouvoirs à Claude Miaud,

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas



- Victor Dupuy (1 voix), pouvoir à Aurélien Miralles,
- Elodie Courtois (1 voix) et Robert Guido (1 voix), pouvoirs à Ludivine Quay,
- Jacques Castanet (1 voix) et Vincent Premel (1 voix), pouvoirs à Alexandre Roux,
- David Chevreau (1 voix) et Nicolas Pollet (1 voix), pouvoirs à Jérémie Souchet,
- Françoise Auriol (1 voix) et Jean-Philippe Chippaux (1 voix), pouvoirs à Sylvain Ursenbacher.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 octobre 2021

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 novembre 2020 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

4. Renouvellement des membres du conseil d'administration 2022-2023

Le conseil d'administration de la SHF se compose actuellement de 14 membres élus, et présente 1 poste vacant :

- | | |
|---|--|
| • Jean-Marie BALLOUARD | • Claude MIAUD (président) |
| • Frédéric BEAU | • Aurélien MIRALLES |
| • Stéphane BELLENOUE (trésorier) | • Cécile PATRELLE-LOMBARD |
| • Jean CASSAIGNE (secrétaire) | • Ludivine QUAY (1^{ère} vice-présidente) |
| • Hugo CAYUELA | • Alexandre ROUX (secrétaire adjoint) |
| • Eric GRAITSON | • Jérémie SOUCHET (trésorier adjoint) |
| • Olivier MARQUIS | Sylvain URSENBACHER |

Le tiers sortant est rééligible et composé de :

- Hugo CAYUELA a effectué un mandat,
- Eric GRAITSON a effectué un mandat,
- Jérémie SOUCHET a effectué un mandat,
- Sylvain URSENBACHER a effectué un mandat.

Un poste étant vacant, le tiers sortant est composé de 4 membres au lieu de 5.

Ludivine QUAY a présenté sa démission. Hugo CAYUELA et Eric GRAITSON n'ont pas souhaité se représenter pour un 2^{ème} mandat.

6 postes sont à pourvoir : 4 postes du tiers sortant, 1 poste vacant et 1 poste libéré par démission.

2 administrateurs sortants et rééligibles ont présenté leur candidature : Jérémie SOUCHET et Sylvain URSENBACHER.
9 nouveaux candidats sont déclarés : Pierre BAGNAUD, Marine DELUEN, Grégory DESO, Kary Venance OUNGBE, Fanny RICHARD, Cyrille SABRAN, Eric SANSALUT, Thomas SCARPARI et Przemyslaw ZDUNEK.

Les résultats des votes seront annoncés en fin de réunion, une répartition du tiers sortant sera réalisée en fonction du nombre de voix obtenues par chaque candidat(e) élu(e). En cas d'égalité, le mandat le plus long sera attribué au/à la candidat(e) le/la plus jeune.

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas

5. Rapport moral 2021

Le rapport moral 2021 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation (annexe 1).
La 1^{ère} vice-présidente donne lecture de ce rapport moral.

6. Rapport d'activités 2021

Le rapport d'activités 2021 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation (annexe 1).
La Directrice présente les principaux projets réalisés.
Concernant le projet Life CROAA, Myriam Labadesse chargée de missions SHF responsable du projet prend la parole pour la présentation.

7. Rapport financier 2021

Le rapport financier 2021 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation (annexe 1).
Le Trésorier donne lecture de ce rapport financier et précise que pour la 6^{ème} année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 14 463.81 € pour l'exercice 2021.

8. Budget prévisionnel 2022

Le budget prévisionnel 2022 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation.
Le Trésorier présente le budget prévisionnel 2022 équilibré pour un montant de 683 935 €.

9. Lecture du rapport du commissaire aux comptes

M. Dauris rappelle que le jugement est porté sur les comptes qui ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 11 juin 2022.

Il procède à la lecture de son rapport et certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

10. Montant des cotisations 2023

Le montant prévisionnel des cotisations 2023 a été envoyé à tous les membres en même temps que la convocation.
Le Président en fait la présentation, en précisant que les montants restent inchangés par rapport à 2022 :

- Adhésion individuelle tarif normal : 22 €
- Adhésion individuelle tarif réduit : 11 € (étudiants, moins de 25 ans et demandeurs d'emploi)
- Adhésion familiale (minimum 2 membres) : 25 €
- Adhésion personne morale : 30 €
- Adhésion de bienfaisance : 70 € et plus

11. Résultat des votes et adoption des résolutions

Ludivine Quay et Alexandre Roux présentent le résultat des votes : 79 votes exprimés dont 2 votes par correspondance et 3 votes nuls.

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas

Vote pour l'approbation et l'adoption du rapport moral 2021

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du rapport d'activités 2021

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du rapport financier 2021 et des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021, du maintien des reports à nouveau excédentaires, et de l'affectation du résultat excédentaire 2021 au report à nouveau excédentaire.

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du budget prévisionnel 2022

> **Voté à l'unanimité – 0 abstention – 0 contre**

Vote pour l'approbation et l'adoption du montant des cotisations 2023

> **Voté à 84 votes pour – 1 abstention – 0 contre**

12. Résultat des votes pour le renouvellement du conseil d'administration 2022-2023

Concernant la répartition des candidats dans les 1/3 sortants (5 par an), elle se fait en fonction du nombre de voix obtenues avec en cas d'égalité, la priorité au mandat le plus long pour la/le plus jeune.

Candidats élus :

- Jérémie SOUCHET : 75 « oui », élu pour un 2nd mandat jusqu'en **2025** ;
- Sylvain URSENBACHER : 74 « oui », élu pour un 2nd mandat jusqu'en **2025** ;
- Grégory DESO : 60 « oui », élu pour un 1^{er} mandat jusqu'en **2025** ;
- Eric SANSAULT : 57 « oui », élu pour un 1^{er} mandat jusqu'en **2025** ;
- Fanny RICHARD : 54 « oui », élue pour un 1^{er} mandat jusqu'en **2025** ;
- Marine DELUEN : 52 « oui », élue pour un 1^{er} mandat jusqu'en **2024**.

Candidats non élus :

- Przemyslaw ZDUNEK : 36 « oui »
- Pierre BAGNAUD : 21 « oui »
- Cyrille SABRAN : 17 « oui »
- Kary Venance OUNGBE : 8 « oui »
- Thomas SCARPARI : 5 « oui »

Le nombre de membres élus s'élève à 15, maximum fixé par les statuts de l'association.

L'élection des membres du bureau aura lieu lors du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale ordinaire, dès sa clôture.

Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas

13. Questions diverses

- ♦ Interrogation d'une adhérente sur le montant de l'adhésion familiale, peu élevée selon elle par rapport à l'adhésion individuelle. Le Président en prend note pour en discuter lors d'un prochain conseil d'administration.
- ♦ Une intervention est faite par un adhérent sur les coordinateurs régionaux et le manque d'informations et d'échanges à l'échelle du territoire. Le président précise qu'une réunion spécifique a eu lieu avec les coordinateurs régionaux le mercredi 05 octobre juste avant le congrès afin d'échanger et de remettre à plat le fonctionnement. Des évolutions sont donc à venir.
- ♦ Intervention de Denis Perrimond sur le manque de communication de la SHF et pose la question sur la possibilité d'échanger directement avec des politiques au niveau des territoires.
- ♦ Interrogation d'un adhérent sur l'importation de tortues exotiques et débat autour de la nécessité d'aborder ce point avec le Ministère.
- ♦ Proposition d'un adhérent d'intégrer dans la charte de la SHF un paragraphe sur le respect de comportements appropriés dans les relations interpersonnelles

Plus aucune question n'étant soulevée, et l'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée à 19h.

Le Président – Claude Miaud



Le Secrétaire - Jean Cassaigne



Siège social

Société Herpétologique de France
MNHN – CP 41
57 Rue Cuvier
75005 Paris

Siège administratif pour toute correspondance

Société Herpétologique de France
c/o Madame Isabelle CHAUVIN
2014 route de Roquefort
32360 Peyrusse Massas